

DAJI/2024/Décision/Tarifs/12

Décision portant approbation du tarif du colloque
« La Londe conférence 2024 » - CERGAM

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que le Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM – UR 4225), a présenté, le 22 janvier 2024, une demande d'approbation des tarifs d'inscription pour le colloque « La Londe conférence 2024 »,

DÉCIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque « *La Londe conférence 2024* » organisé le laboratoire du Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM - UR 4225),

Ce colloque aura lieu du 20 au 23 mai 2024 à Porquerolles.

Les tarifs d'inscription sont ainsi définis :

Public	Droit d'inscription
Auteurs enseignants-chercheurs	900 € HT
Auteurs doctorants	681,80€ HT
Accompagnants	545,46€ HT

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 22 février 2024

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université



Publié le : **05 MARS 2024**
Transmis au Recteur le :

05 MARS 2024